

ANNEMASSE / AGGLOMÉRATION

INFOS PRATIQUES

AGGLOMÉRATION

Déchetteries

Grands-Bois : du lundi au samedi de 7 h 30 à 17 h 30. Saint-Cergues et Bonne : lundi et samedi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, du mardi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

ANNEMASSE

Sorties de ski des mercredis

À la MJC Sud, tous les mercredis jusqu'au 20 mars, pour les jeunes de 5 à 12 ans, avec le centre de loisirs.

Départ à 11 h 30, retour à 17 h 30, devant le gymnase Robert Sallaz.

Inscriptions à la MJC.

Cuisine-échange

Tous les vendredis, de 9 heures à 11 heures à la MJC Sud, partage d'un moment convivial autour de la cuisine. Sur inscription (au plus tard le mercredi) à la MJC sud centre social. Renseignements complémentaires par téléphone au 04 50 37 74 10.

Atelier artistique

Tous les vendredis, de 19 heures à 21 heures à la MJC Sud, atelier artistique avec l'association ART'ervention autour d'un projet artistique collectif. Cette année, le land'art "Paroles d'arbres".

Entrée libre, carte d'adhésion obligatoire.

"Raconte-moi une histoire !"

Tous les samedis matin à la librairie Tululu. Programme disponible sur place.

Inscription obligatoire par téléphone au 04 50 84 72 42 (gratuit).

Permanence des élus au Perrier

Tous les mercredis de 10 h 30 à 12 heures, salle municipale les Paulownias, 5, place du Jumelage.

Service public régional de la formation

Permanences au point d'accueil dans les locaux de la Maison de l'économie et du développement, 13, avenue Émile-Zola, bâtiment Étoile sud.

Centre recrutement de la gendarmerie

Permanence le premier mercredi du mois de 9 h 30 à 11 h 30, à la gendarmerie, 13 rue des Glières.

Renseignements au centre de recrutement, à Lyon par téléphone au 0820 220 221.

Maison de la justice et du droit

Renseignements par téléphone au 04 50 84 06 70.

Union départementale 74

Permanence CFE-CGC. Pour un rendez-vous, appelez le 06 64 88 68 23.

Bibliothèque Pierre Goy

Ouverture lundi de 14 h 30 à 18 h 30, mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 h 30 à 18 h 30, mercredi de 10 heures à 18 heures, vendredi de 10 heures à 18 heures, samedi de 10 heures à 16 heures. Fermée le jeudi.

Marchés

Place des Marchés, de 6 heures à 12 h 30, le mardi et le vendredi. Marché du Perrier, mercredi matin, le long de l'avenue Verdun et sur le haut de la rue de l'Annexion.

AMBILLY

Marché

Le mercredi et le samedi, parking de la Martinière, de 7 h 30 à 13 heures.

Bibliothèque

Ouverture tous les mardis de 16 heures à 18 heures, les mercredis de 10 heures à 18 heures, les vendredis de 12 heures à 19 heures et les samedis de 10 heures à 17 heures.

Mairie

Ouverture tous les lundis de 14 heures à 17 heures, les mardis de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, les mercredis de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, les jeudis de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, et les vendredis de 8 h 30 à 16 heures.

BONNE

Marché

Le vendredi, place du Marché, de 15 heures à 19 heures.

Médiathèque

Ouverture tous les lundis et mercredis de 14 heures à 18 heures, les vendredis de 16 h 30 à 18 h 30, et les samedis de 10 heures à 12 heures.

CRANVES-SALES

Marché

Tous les dimanches matin, place du village.

GAILLARD

Horaires à la poste

Ouverture tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9 heures à 18 h 30, les mercredis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, et les samedis de 9 heures à 12 heures.

Service public régional de la formation

Permanence du lundi au samedi au Point information jeunesse, 2 rue de Vallard, de 8 h 30 à 12 h 30.

Marché

Le samedi, à Moëllesulaz, place Porte-de-France, de 7 h 30 à 13 heures.

LUCINGES

Marché

Le samedi, place des Anciennes-Granges, de 8 heures à 13 heures.

SAINT-CERGUES

Bureau de Poste

Ouverture du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures.

VÉTRAZ-MONTHOUX

Club de la Colline

Goûter loto le deuxième mardi de chaque mois, réservé aux membres de l'association.

Marché

Le jeudi, route d'Hauteville, de 7 heures à 13 heures.

VILLE-LA-GRAND

Marché

Le dimanche, au centre-ville, rue du Commerce, de 6 h 30 à 13 h 30.

CRANVES-SALES

Échanges scolaires avec Torella, ville jumelle italienne

Les amis de Torella et les Cranves-Saliens entretiennent des liens étroits depuis le jumelage qui est intervenu en 2005.

Le week-end dernier, une délégation de cinq personnes est venue de Torella Dei Lombardi dont le maire Arcangelo Lodise pour mettre au point des échanges scolaires entre les deux villages. Une réunion de travail a eu lieu lundi entre les élus des deux municipalités en présence de Catherine Vecten la principale du collège Paul-Émile Victor et Palmira Noiroto un professeur de Torella. Chaque délégation a présenté le fonctionnement de ses établissements scolaires propres. Le collège Paul-Émile Victor possède dès la 6^e des classes bilingues qui étudient l'an-

glais et l'italien ainsi que des cours de culture italienne pour les 4^e et les 3^e.

À Torella, le collège est associé à celui de San Angelo et forme ainsi une école unique. Les trois niveaux du secondaire proposent un enseignement bilingue, 3 heures d'anglais et 2 heures de français hebdomadaires.

Les élus des deux communes ont décidé de mettre en place lors de cette réunion de travail et dès la rentrée de septembre 2013 des échanges de correspondance pour les 5^e, un voyage des élèves français à Torella en mai 2014 et un voyage des élèves italiens à Cranves-Sales en mai 2015 sous réserve d'une information préalable des parents pour les voyages.

Laurence BÜHLER



Catherine Vecten, principale du collège Paul-Émile Victor, entre Arcangelo Lodise le maire de Torella Dei Lombardi et le maire Bernard Boccard. Photo DL/L.B.

Le pays du soleil levant s'invite au club d'aïkido



La venue de Maître Takeshi Yamashima pour la quatrième année consécutive au club d'aïkido cranves-salien a remporté un succès qui grandit au fur et à mesure des années. Ce

ne sont pas moins d'une cinquantaine de pratiquants de la région et de la Suisse voisine qui ont évolué pendant une heure et demi mardi soir, sur le tatami. La présence d'Alain

Guerrier, traducteur officiel du Maître japonais, a permis à chacun de s'initier au travail de sensation proposé. Le cours d'une forte intensité s'est déroulé dans une ambiance zen, à l'image de

cet intervenant toujours extrêmement accessible et souriant qui semble se jouer du temps qui passe. L'aïkido est semblé-t-il son secret de longévité.

L.B.

50 pratiquants ont profité des conseils de Maître Yamashima pour parfaire leur pratique de l'aïkido. Photo DL/L.B.

POUR EN SAVOIR PLUS
www.aikido-cranvessales.fr
et 06 34 42 10 38.

VÉTRAZ-MONTHOUX

Elden Knight, chef du Chœur de la Colline

Diplômé d'un bachelor de chant lyrique de la Haute école de musique de Genève en mai 2011, Elden Knight, 29 ans, parisien d'origine, est dans la région depuis 1999 et partage son temps entre ses cours de mathématiques et sa passion pour la musique et le chant.

Elden a obtenu un bac S, maths sup et maths spé au lycée Berthollet, une licence et une maîtrise en maths fondamentales tout en continuant parallèlement de hautes études musicales. Diplômé en juin 2009 d'un diplôme d'études musicales (DEM) de direction de chœurs de l'Arc Alpin, Elden a suivi le cours d'orientation master de direction chorale de Celso Antunes au conservatoire de Genève. Il a commencé à chanter en terminale

avec Marie Kobayashi puis plus tard avec Eva Kiss.

Actuellement, Elden donne des cours de maths au lycée Berthollet et des cours particuliers dans tout le département. Il dirige également le chœur intercommunal de la CoRAL à Albertville-Ugine, le chœur "La chanson au fleuron" à Bône (à côté de Neuchâtel) et depuis septembre dernier le Chœur de la Colline à Vétraz-Monthoux. Il fait parti d'un chœur professionnel "AVSR" en Suisse Romande où il chante en tant que ténor 2. Il donne aussi des cours de chants aux particuliers et a confié faire 40 000 km par an.

Passionné par son activité de chef de chœur, Elden souhaite faire progresser les choristes du Chœur de la Colline indivi-

duellement et en groupe. Il leur impose 20 minutes de travail tous les jours seul chez eux à écouter des CD et travailler leurs chants. Depuis le mois de septembre, les 12 choristes travaillent sur 23 chants de leur programme liturgiques et projettent de donner cinq concerts dont deux en juin dans l'agglomération. Ils répètent tous les mardis de 20 h à 22 h et ont donné leur premier concert en janvier lors du concert de l'An Neuf à l'église de Vétraz-Monthoux en faveur de l'association humanitaire Passerelle Savoie-Bénin. Le groupe est en recherche de choristes basse, alto et soprano.

L.B.

POUR EN SAVOIR PLUS
Tél. 06 74 94 71 97.



Elden Knight, nouveau chef du Chœur de la Colline. Photo DL/L.B.

VILLE-LA-GRAND

Un nouveau conteneur pour Kolobo



Philippe Paolin dirige le chargement du conteneur en partance pour Kolobo. Photo DL/G.L.

C'est le départ du 4^e conteneur pour Kolobo au Tchad, 40 m³ de cartons de vêtements, de chaussures, jouets, matériel scolaire et médical, des livres pour la bibliothèque installée dans un conteneur aménagé depuis deux ans, des meubles, des lits médicalisés récupérés dans l'ancienne clinique de Savoie, deux machines à coudre, des lits et matelas pour enfants, un fauteuil pour personne handicapée, des vélos...

Tout a été préparé et stocké dans les locaux du "Labo" par l'équipe de l'association "Kolobo, Ville-la-Grand" avec Jean-Louis Broze, le président secondé par Colette Violland, Philippe Paolin et Antipas le trésorier tchadien.

Le chargement du camion a été effectué par des employés de la mairie. Le transporteur Sarrion acheminera le conteneur jusqu'à Port Vendres dans les Pyrénées Orientales, d'où il partira le 7 février en bateau pour Douala au Cameroun. Il devrait arriver le 21 février et un autre transporteur l'acheminera à Kolobo 15 jours plus tard si toutes les formalités douanières se passent bien.

Le conteneur comme les trois autres restera à Kolobo ou il pourrait être transformé en dispensaire. Ensuite, une équipe de la commune devrait se rendre sur place si les événements internationaux le permettent.

Gérard LASSAUGE

LOCALE EXPRESS

VÉTRAZ-MONTHOUX

Handy Mobil recherche des bénévoles

■ L'association recherche continuellement des bénévoles pour accompagner des personnes à mobilité réduite dans leurs déplacements. Renseignements complémentaires au 04 50 39 38 06.